



Communauté de communes du Canton de Semur-en-Brionnais

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) APPROBATION

ANNEXE 10a – SYNTHÈSE PETIT PATRIMOINE

Élaboration du PLUi prescrite le	12 octobre 2015
Arrêt du projet de l'élaboration du PLUi le	13 mai 2019

Vu pour rester annexé
à la délibération du
Le Président,



**Communauté de communes du
Canton de Semur-en-Brionnais**

SYNTHÈSE

de l'inventaire du petit patrimoine

2018



71

Saône-et-Loire

c a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Sommaire

Introduction	3
Inventaire du petit patrimoine	4
Définition du petit patrimoine	
Les grandes familles d'ouvrages repérées sur le territoire	
Présentation des fiches d'inventaire communaux et de prescriptions	14
Territoire, paysage et petit patrimoine	16
Des pierres en quantité et en qualité	
La présence de l'eau	
Points de vue, perceptions	
Grandes thématiques à l'échelle intercommunale	22
Les ouvrages liés à la religion	
Les ouvrages liés à l'eau	
Les ouvrages liés aux activités agricoles	
Un lien permanent avec le paysage et les espaces publics	
Des ouvrages intéressants ou atypiques	
Pistes de travail pour aller plus loin	38
Des enjeux généraux de valorisation	
Des ouvrages en péril	
Un entretien courant	
Des mises en valeur réussies	
L'aménagement des espaces publics	
Pistes pour le plan local d'urbanisme intercommunal	
Poursuivre l'inventaire et le suivi des ouvrages sur SIG	
Des circuits touristiques	
Informier, fédérer, impliquer acteurs et partenaires	
Bibliographie	51



Introduction

Le territoire de la communauté de communes du Canton de Semur-en-Brionnais est composé de 14 communes. La collectivité a entrepris depuis 2016 un inventaire du petit patrimoine. Les objectifs sont multiples :

- une meilleure connaissance des richesses locales
- l'amendement du document d'urbanisme en cours d'élaboration
- la sensibilisation de tous les publics à la préservation et à la restauration des ouvrages
- un appui pour le développement touristique du territoire, etc.



Le repérage et les photographies ont été réalisés par des référents communaux.



Un livret par commune regroupe les fiches d'inventaire illustrées. Les descriptions, rédigées par le CAUE, permettent de rendre compte de l'état des ouvrages et de leurs abords ; elles ne constituent pas des textes d'intérêt touristique. Des conseils spécifiques sont également donnés, le cas échéant, pour la restauration, l'entretien et la mise en valeur de ce petit patrimoine. Un repérage cartographique a été effectué par commune.

Des recommandations architecturales et paysagères sont regroupées par thématiques dans des fiches spécifiques.



Le livret de synthèse s'appuie sur l'ensemble des fiches d'inventaire. Il présente les enjeux du petit patrimoine à l'échelle du territoire intercommunal et des outils de préservation et de valorisation.





Définition du petit patrimoine

La notion de "petit patrimoine" est relativement vaste : elle concerne l'ensemble des **petits édifices bâtis et édicules construits**, et également des éléments non bâtis, d'ordre naturel, culturel, oral, etc. Ces derniers ne sont pas pris en compte dans cet inventaire. Sont également exclus les bâtiments d'habitation.

Souvent témoin de l'architecture rurale traditionnelle du pays, le petit patrimoine bâti perpétue la mémoire d'un mode de vie passé, l'organisation et les activités d'une communauté villageoise. Il représente un héritage commun, témoin des modes de vie et de pensée, des techniques locales, et traduit les spécificités et l'identité du territoire.

Chaque élément jouait un rôle bien défini. Si ces usages ont disparu pour la plupart des ouvrages, un des enjeux de valorisation du petit patrimoine est bien de se les réapproprier, de leur redonner une place et un sens dans les espaces publics.



Les ouvrages se situent dans les villages, les hameaux et les lieux-dits, aux carrefours et le long des voies... mais sont également isolés dans les prés, comme certains lavoirs, les crots ou les murs

Les grandes familles d'ouvrages repérées dans la communauté de communes

L'inventaire se limite aux **ouvrages de propriété communale**. Cependant, de par leur situation, leur intérêt ou leur représentativité au sein de la commune, quelques éléments de propriété indéterminée ou privée ont néanmoins été relevés.

Les éléments de petit patrimoine peuvent être regroupés en plusieurs grandes familles, repérés par un **pictogramme** dans les fiches d'inventaire et un **code couleur** pour le repérage cartographique :

Le petit patrimoine lié à l'eau ●

les lavoirs , les puits et les pompes , les petits ponts 
les crots, les bassins... 

Le petit patrimoine religieux ● ●

les croix et les calvaires , les oratoires, les statues et les niches , les chapelles 

Le petit patrimoine lié aux activités agricoles, de commerce et d'artisanat ●

les poids publics ou bascules , les fours à pain, les fours à chaux 
les cabanes de vigne , les pigeonniers , barrière à balancier et meules 

Le petit patrimoine lié à l'organisation de l'espace ● Les autres éléments

les bornes , les murs ,
les porches, les escaliers, les ferronneries, les tours, les petites constructions... 

Les descriptions ci-après rappellent l'usage, le rôle et l'importance sociale de ces ouvrages au moment de leur construction. Des précisions sur les termes de vocabulaire permettront de mieux se repérer dans les carnets d'inventaire communaux.

Le petit patrimoine lié à l'eau

Lavoirs, puits, ponts piétons, crots et bassins



Saint-Julien-de-Jonzy

Lavoirs ● 🏠

Les lavoirs ont été construits en grand nombre au cours du XIX^e siècle. Ils reflètent la prise de conscience de l'importance de la propreté, et sont le témoignage de la grande politique en faveur de l'hygiène lancée par l'État à cette époque. Avant, les femmes allaient directement laver dans la rivière.

Le bord du lavoir comportait en général des pierres inclinées. Une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.



Oyé

Crots et bassins ● 💧

Les crots du Brionnais sont des mares ou bassins dont les berges sont généralement maintenues par des murets de pierres sur trois côtés. Le quatrième côté offre bien souvent un plan incliné pour que les animaux aient un accès facilité pour s'abreuver. De très nombreuses prairies possèdent leur crot (étymologiquement le "creux"). Le sous-sol argileux permet cela.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons a réalisé une étude sur les crots du Brionnais et noté la très grande richesse floristique de ces lieux.

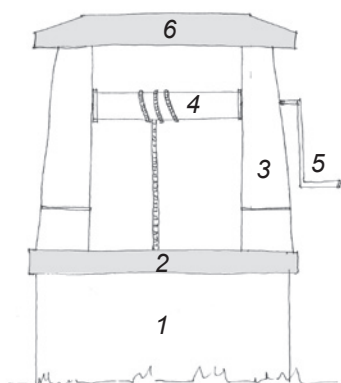


Mailly

Ponts ● 🌉

Certains ponts ont été recensés, mais sont souvent des ouvrages trop importants pour être considérés réellement comme du petit patrimoine.

Des passerelles piétonnes en bois ou métalliques ont également été recensées. Elles constituent souvent des lieux plein de charme même si l'ouvrage en lui-même ne revêt pas un intérêt patrimonial exceptionnel.



Vocabulaire lié aux puits

1. Soubassement
2. Margelle
3. Jambage ou pilastre
4. Tambour
5. Manivelle
6. Pierre sommitale

Puits et pompes ●

Un puits à eau est un forage vertical permettant l'exploitation d'une nappe d'eau souterraine. Il est souvent revêtu intérieurement d'une maçonnerie pour maintenir les terres et couronné, au niveau du sol, par une margelle de pierre de taille servant de garde-fou. L'ouvrage est couvert par un toit à deux pentes, une suspente métallique ou par une pierre sommitale d'un seul bloc.

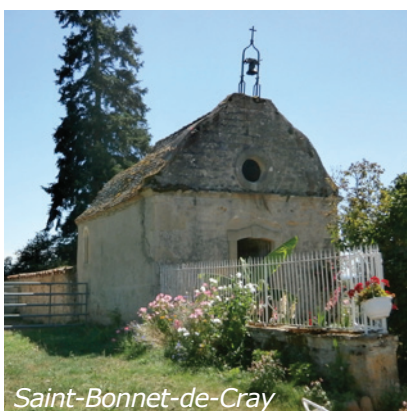
L'eau peut être remontée au niveau du sol grâce à une pompe ou à un seau remonté à l'aide d'un tambour et d'une chaîne. Il faudra attendre la fin du XVIII^e siècle pour que les premières pompes soient réellement construites et utilisées de façon industrielle. Les pompes sont à système rotatif ou rectiligne (alternatif).

De nombreux puits privés disparaissent ; leur valeur patrimoniale est pourtant importante, ils sont les témoins d'une partie de l'histoire de l'eau, indispensable pour l'alimentation des hommes et des animaux.

Les **pompes en fonte** datent pour la plupart du début du XX^e siècle. Elles ont été peu recensées sur le territoire.

Le petit patrimoine religieux

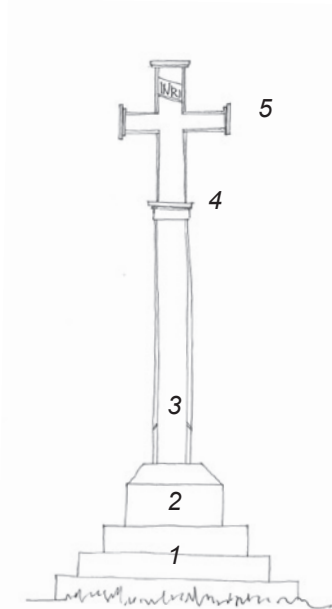
Croix, calvaires, oratoires, statues, chapelles...



Chapelles ●

Est désignée sous le terme de chapelle une petite église qui n'a pas le titre de paroisse.

Les chapelles sont de tailles très différentes suivant les communes, et souvent, elles ne peuvent être considérées comme du "petit" patrimoine stricto sensu. Les descriptions restent ainsi succinctes.



Termes utilisés pour la description des croix

1. Emmarchement ou soubassement à plusieurs degrés
2. Socle
3. Fût
4. Chapiteau
5. Croix et ses branches

Croix et calvaires ● †

Les **croix monumentales** sont de formes, de tailles et de matières variées (bois, calcaire, fonte, fer forgé ou ciment depuis le XIX^e siècle. Ses différentes parties (voir croquis ci-après) peuvent faire l'objet d'ornementations parfois très minutieuses.

Les croix en pierre sont de qualités inégales suivant la diversité géologique du territoire ; ainsi, suivant le choix de pierre, la pérennité des éléments est très inégale. Les différentes parties de la croix ne sont pas nécessairement construites avec la même qualité de pierre.

Les **croix de fer forgé**, réalisées le plus souvent par le forgeron et le maréchal-ferrant du village, elles constituent de véritables œuvres d'art populaire. Leur ornementation, relativement sobre, agrémentée de volutes, losanges, trèfles, cœur, piques, larmes, lancettes ou fleurs de lys, pouvait varier selon l'inspiration de l'artisan.

On peut distinguer :

- **les croix de christianisation** : croix de chemins, croix de carrefour, de places, de ponts, de sommets, de cols, de mégalithes, d'arbres, d'églises, de fontaines ou de puits, etc.
- **les croix du culte des morts** : croix de cimetières, d'épidémies, de cloîtres, croix de commémoration, de souvenir
- **les croix de processions** : croix des Rameaux, du Saint Sacrement, les chemins de croix, les croix vouées au culte des saints
- **les croix de pèlerinages** qui le plus souvent ne marquent pas une étape sur un trajet, mais rappellent le pèlerinage du donateur
- **les croix de bornage** servant de limites à l'entrée et la sortie des villages. Toutes les limites, religieuses ou profanes, pouvaient être ainsi matérialisées. Elles portent souvent le blason de leur créateur.

Un **calvaire** est une croix monumentale qui commémore la Passion du Christ. Une sculpture ou image représente la scène de la crucifixion. En haut de la croix, l'inscription *INRI* (*Iesus Nazarenus Rex Iudeorum* en latin, qui peut se traduire en français par "Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs") est très souvent présente.

Une croix est constituée de :

- un **soubassement** à un ou plusieurs **emmarchements**
- un **piédestal** ou **socle** monolithe ou appareillé
- un **fût** reposant sur le socle par l'intermédiaire d'un dé (bloc de pierre de forme cubique)
- une **croix** qui peut prendre différentes formes et proportions
- des **accessoires** de croix : reposoir, pierre ou table des morts, pupitres, portecierges, indicateurs de direction, blasons des donateurs...

D'autre part, les croix portent une **symbolique**, souvent interprétée comme une simple décoration :

- **IHS** ou **JHS** : monogramme de Jésus (*Jésus Hominum Salvator* / Jésus Sauveur des Hommes). **INRI** ou **JN** (voir ci-dessus)
- **cœur** : symbole d'amour et du Sacré-Cœur. La volute, qu'elle soit en demi-cercle ou en forme de S, est souvent utilisée pour former des cœurs.
- **entrelacs** : qui peuvent comporter des motifs animaliers ou végétaux et symbolisent le mouvement de la vie.
- **trèfle** : représente la Sainte-Trinité.
- **cercle** : symbole de la présence divine, attentive aux hommes. Il peut être vide ou entourer une croix.
- **figure octogonale** : évoque la résurrection de Jésus le lendemain du septième jour.
- **calice/raisin** : symboles de l'eucharistie.
- **épis** : désignent l'eucharistie mais aussi la Vierge Marie.
- **feuillages** et pomme de pins qui ornent l'extrémité des bras de la croix figurent "l'éternel retour" de la vie, la renaissance.
- **instruments de la Passion** : marteau, tenailles, clous, lance, couronne d'épine... rappellent les souffrances du Christ sur la croix.

Note : les inscriptions gravées sur les croix sont retranscrites dans les livrets d'inventaire telles qu'écrites dans la réalité, avec les fautes d'orthographe ou de gravure.



Oratoires, statues, niches ●



L'**oratoire** est un petit édifice destiné à la prière. Il se distingue de la chapelle par l'absence d'autel consacré. Ils étaient utilisés comme lieux de processions par les villageois. Les oratoires situés sur les chemins ont été construits pour la protection des voyageurs. Ils sont de taille plus ou moins importante.

Une **niche** dans la végétation ou le tissu bâti abritait très fréquemment une **statuette** ou une **statue** d'un personnage religieux.

Le petit patrimoine lié aux activités agricoles, de commerce et d'artisanat

Poids publics, fours à pain, fours à chaux, cabanes de vignes, pigeonniers...



Saint-Julien-de-Jonzy

Bascules ou poids publics ●

Le poids public est situé généralement sur la place du marché, dans le centre bourg. Il s'agit le plus souvent des communes qui organisaient des foires et marchés. Son utilisation évitait les litiges entre le vendeur et l'acheteur.

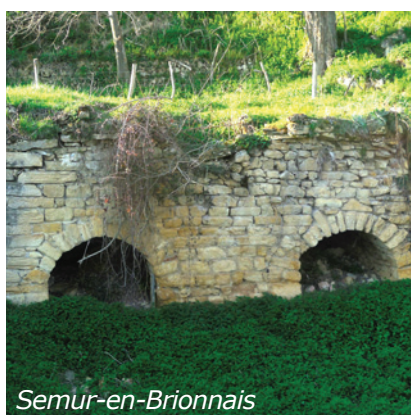
Le poids public peut être composé de trois éléments : le système de mesure (abrité ou non dans une maisonnette), la bascule pour peser les animaux et la bascule pour peser les charrettes et plus tard les camions.



Iguerande

Fours à pain ●

Dans ces ouvrages, on faisait cuire le pain, la pâtisserie. Peu de fours à pains ont été repérés sur le territoire. Ils sont privés, logés dans de petits bâtiments annexes à l'habitation, en limite de l'espace public. Les cendres du four servaient pour la lessive ou comme engrais.



Semur-en-Brionnais

Fours à chaux ●

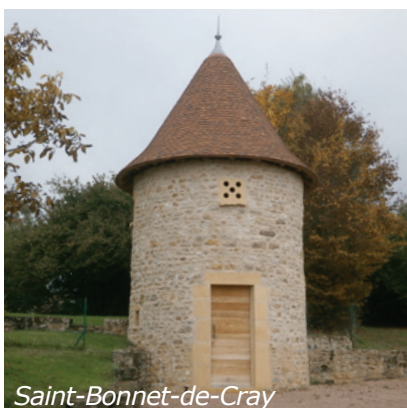
Ces fours servaient à cuire la pierre calcaire pour la transformer en chaux, utilisée pour l'amendement des terres agricoles. Un seul four à chaux a été recensé sur le territoire mais d'autres existent probablement.



Cabanes de vignes et de champs ● ☼

Avec porte et fenêtre, la cabane de vigne est une maison miniature, ne comportant généralement qu'une pièce unique surmontée d'un petit grenier. Quand le travail de la vigne prenait plusieurs jours et que la parcelle était éloignée du village, elle permettait de séjourner sur place.

Ces cabanes sont les derniers vestiges d'une activité viticole disparue.



Pigeonniers ou colombiers ● 🏠

Petits édifices généralement en pierre, simples ou plus sophistiqués, de plan carré ou circulaire. Aux deux tiers extérieur de la hauteur se trouvait généralement le lamier, bandeau plat de pierres ou briques saillantes qui empêchait les prédateurs de s'introduire dans le colombier. Le colombier constituait une véritable source de richesse, non seulement grâce aux pigeons et aux œufs que l'on pouvait déguster et vendre mais encore grâce à la colombine, engrais naturel qui s'entassait dans le bâtiment.

L'intérieur des colombiers était constitué de boulines : niches intérieures occupées par les couples de pigeons. La partie basse de la construction servait à la volaille que l'on nourrissait, mais le haut était réservé aux pigeons qui s'approvisionnaient seuls dans les champs alentour. Le fait de posséder un colombier était la marque d'un statut social élevé.



Barrières à balanciers ● ☼

Dites "à gros cul". Elles servent à fermer les enclos et permettent, par leur largeur, aux charrettes ou tracteurs de passer. Elles sont fabriquées en bois (le chêne et le châtaignier étant les essences les plus utilisées), matériau facile à trouver sur place. Elles sont faciles à manœuvrer notamment par la mise en place d'un contre-poids constitué d'une lourde pierre. Il fallait réaliser à peu de frais un portail à la fois infranchissable pour les animaux domestiques et suffisamment maniable pour être manipulé par une seule personne. Ces types de barrière sont récurrentes dans les régions bocagères.

Le petit patrimoine lié à l'organisation de l'espace

Bornes, murs...



Bornes ●

Elles marquent généralement les limites du territoire communal.

Peu de bornes ont été recensées sur le territoire. Nombreuses ont disparu.



Murs et porches ●

Les murs de clôture en pierre - appareillage de pierres sèches ou maçonnées -, de soutènement ou non, privés ou communaux, participent activement à l'identité du territoire, des prairies, des bourgs et des hameaux : ils en dessinent l'espace, les rues, délimitent les parcelles et dirigent le regard. De plus, les murs en pierre sèche constituent de riches écosystèmes pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ces murs ont pour beaucoup été construits grâce à la tradition d'épierrage des terres de culture.

Certains ont été repérés et décrits précisément, souvent liés à la présence d'un autre ouvrage ou un lieu particulier. Ils sont très importants à toutes les échelles de ce territoire.



Chasse-roues ●

Un chasse-roues, appelé aussi chasse-moyeux, est une pièce métallique ou en pierre située au pied d'une porte cochère ou d'un mur et qui est destinée à empêcher les roues de détériorer le mur.

Dans certains villages ils sont encore présents, en pierre essentiellement. Très peu ont été recensés. Ils sont généralement peu visibles ou peu mis en valeur, incorporés aux bordures de trottoir ou enrobé de la route.

Éléments divers

Escaliers, ferronneries, tours et tourelles, petites constructions...



Privés ou communaux, d'autres éléments de petit patrimoine difficilement classifiables ont été repérés dans les communes.

Les **ferronneries** sont très présentes sous forme de balustres, de garde-corps, d'anneaux, de marteaux ou heurtoirs de portes, de portails...

Les **tours-escaliers** marquent essentiellement le paysage du cœur de bourg de Semur-en-Brionnais.

Dans les villages se sont les **gloriettes ou pavillons**, abris insérés dans les murs le long des routes qui ponctuent le paysage et indiquent des lieux particuliers.

Par le passé, l'espace public de la rue avait une place très importante dans la vie du village. C'était le lieu par excellence de la vie sociale, un espace de convivialité et d'échange, sorte d'agora informelle.

Certaines maisons anciennes possèdent encore à côté des marches du perron, un **banc de pierre**. Ce siège permettait, aux beaux jours, de faire de menus travaux en plein air tout en discutant avec les voisins et en surveillant les jeux des enfants.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'un repérage systématique. Toutefois certains ont été recensés pour mettre l'accent sur la présence importante de ces éléments.



Présentation des fiches d'inventaire et de prescriptions

Pour chaque commune, **l'inventaire** est regroupé dans un livret et présenté sous la forme de fiches, avec un élément de petit patrimoine par page. Une page d'introduction générale met l'accent sur les éléments importants de la commune, relate l'inventaire des éléments communaux du petit patrimoine et les grandes priorités d'intervention si nécessaire. Un sommaire permet de facilement se repérer à travers les fiches.

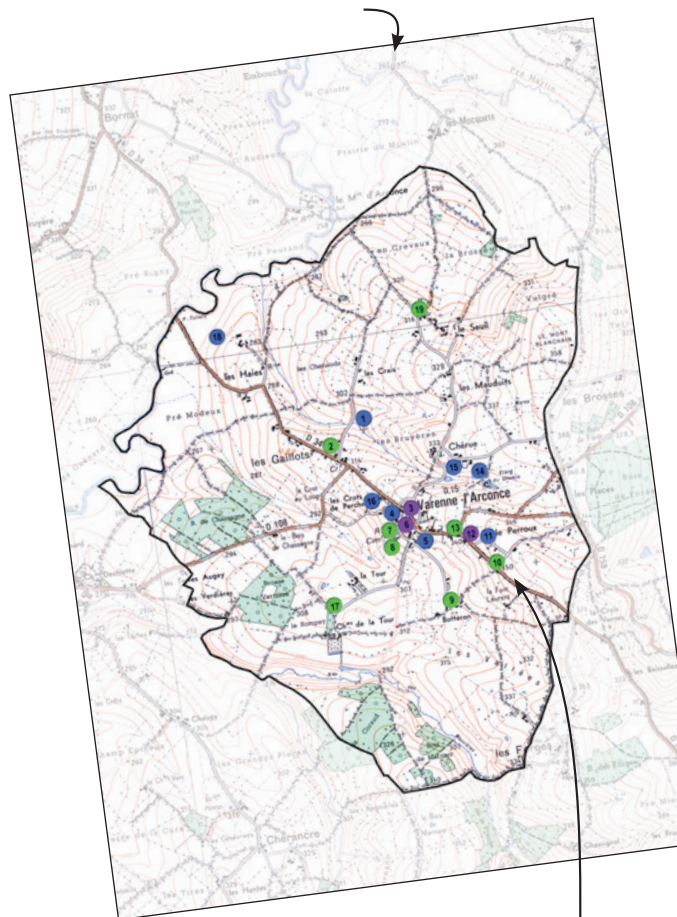
Chaque élément fait l'objet :

- d'une **localisation** : repères de couleur, par famille d'ouvrage sur une carte indépendante du recueil de fiches
- d'une **description succincte** de l'élément, des espaces publics alentours si besoin et de l'état de l'ouvrage en tant que tel
- de **recommandations et conseils** le cas échéant
- de reports adaptés à l'ouvrage présenté, sous forme de carrés colorés, aux fiches de **prescriptions architecturales et paysagères**.

Les listes et descriptions ne sont pas exhaustives et pourront être complétées si besoin par les communes.

Certains **ouvrages privés** (souvent peu détaillés) ont été recensés pour leur rôle joué depuis l'espace public, pour leur représentativité ou leur existence exceptionnelle dans la commune.

Cartes de localisation générales des ouvrages (format A3 dissocié du livret d'inventaire communal)



Repérage des ouvrages
suivant le code couleur suivant :

- Lavoirs / fontaines
Puits / pompes / abreuvoirs / petits ponts
- Chapelles
- Poids publics / fours / cadoles / pigeonniers
- Croix / calvaires / oratoires / niches / statues
- Bornes, murs, autres éléments

Fiches d'inventaire du livret

Nom et
lieu de l'ouvrage décrit

Numérotation et
pictogramme

Lavoir La Font-Saugeon	Ouvrage public	1	
Description		Recommandations	
Ouvrage inscrit, le long de la route, dans la continuité d'un mur de pierre formant un retraits qui accueille le lavoir. Le mur du fond est en soutènement, en contrebas d'un pré. Un escalier latéral, aujourd'hui encombré de végétation, permet l'accès au pré supérieur. Lavoir en impluvium de base rectangulaire, fermé sur trois côtés, ouvert sur la rue. Toiture à un pan, en tuiles canal. Un piliers central en pierre. Ouvrage réhabilité récemment. Joints des murs au ciment très visibles. Scellement des tuiles très visibles. Importantes traces d'humidité sur l'enduit du mur du fond. Bassin rectangulaire, dont les pierres à laver ne sont pas visibles (réhabilitation en bassin ? Ou pierres côté rue ?).		L'ouvrage est bien mis en valeur par son implantation entre mur et haie, ainsi que par ses abords enherbés. Les deux jardinières suspendues à la toiture ne sont pas à l'échelle de l'ouvrage ; elles pourraient être enlevées.	
MURS ENDUIT BASSIN TOIT			

Illustrations, description de
l'ouvrage et recommandations en
cas de réhabilitation

Report dans les fiches de
recommandations architecturales
et paysagères

Les **fiches de prescriptions architecturales et paysagères** regroupent des conseils généraux, valables pour toutes les communes, suivant les thématiques suivantes :

- Nettoyage et réparation des ouvrages en pierre
- Réparation et entretien des murs
- Enduits
- Entretien et étanchéité des bassins, rigoles, auges
- Restauration des charpentes, des couvertures et des zingueries
- Nettoyage et réparation des ouvrages en métal
- Nettoyage et réparation des ouvrages en bois
- Aménagement et entretien des abords d'ouvrages.



Le territoire de la communauté de communes se situe à cheval sur un plateau de faible altitude, délimité par la Loire, le Sornin et l'Arconce. De nombreux ruisseaux (Belaine, Riollets, Bezo, Merdasson...) ont entaillé ce relief, le modelant en de multiples collines. Ces doux vallonnements sont couverts de prairies, cernées par les haies et les murs de pierre, piquetées d'arbres remarquables isolés. Les bois couvrent le haut des coteaux et les terrains abrupts. Le paysage apparaît ciselé, comme jardiné et offre des ambiances verdoyantes multiples.

Une grande homogénéité apparaît sur ce secteur, avec quelques nuances locales :

- à l'ouest, avec Iguerande tournée vers la Loire et ses coteaux marqués
- à l'ouest, le Vallon de Semur-en-Brionnais dans son écrin boisé
- au sud le bassin du Bezo au relief plus marqué et la proximité de la montagne
- au nord le val d'Arconce.

Des pierres en quantité et en qualité

La **géologie est ici complexe**, étonnamment variée, faisant alterner l'affleurement du socle primitif granitique avec des sols calcaires, argilo-marneux et gréseux. Ces caractéristiques, associées à l'orientation, ont influencé l'utilisation agricole des terrains et l'organisation paysagère. Ainsi, comme l'a démontré le géologue Frédéric Gaudry, s'est développée une spécialisation de l'élevage suivant la qualité des terrains. Les terrains bien exposés, calcaires argileux ou d'argiles marneuses, ont favorisés le développement de la vigne. De nombreuses cabanes ou maisons de vignes sont encore visibles dans ces secteurs, notamment à Mailly, Iguerande et Fleury-la-Montagne.

La quantité d'ouvrages de petit patrimoine en pierre est liée au contexte géologique et à la quantité de pierres disponibles. À l'image des murets, de nombreuses constructions résultent, à l'origine, de l'épierrage des sols pour améliorer les terrains agricoles.

Les ressources en pierre de qualité ont donné lieu à l'ouverture de nombreuses carrières ; la pierre de taille était utilisée pour la construction de bâtiments monumentaux, mais aussi pour l'habitat. Le calcaire jaune à entroques était préféré aux grès et aux granites, roche tendre, compacte et au grain fin, se prêtant bien à la sculpture. Elle est finalement peu présente dans les ouvrages de petit patrimoine sur ce territoire excepté pour quelques lavoirs, croix, piliers...

La géologie variée explique la diversité des pierres utilisées, de facture des ouvrages, des finitions, des teintes...

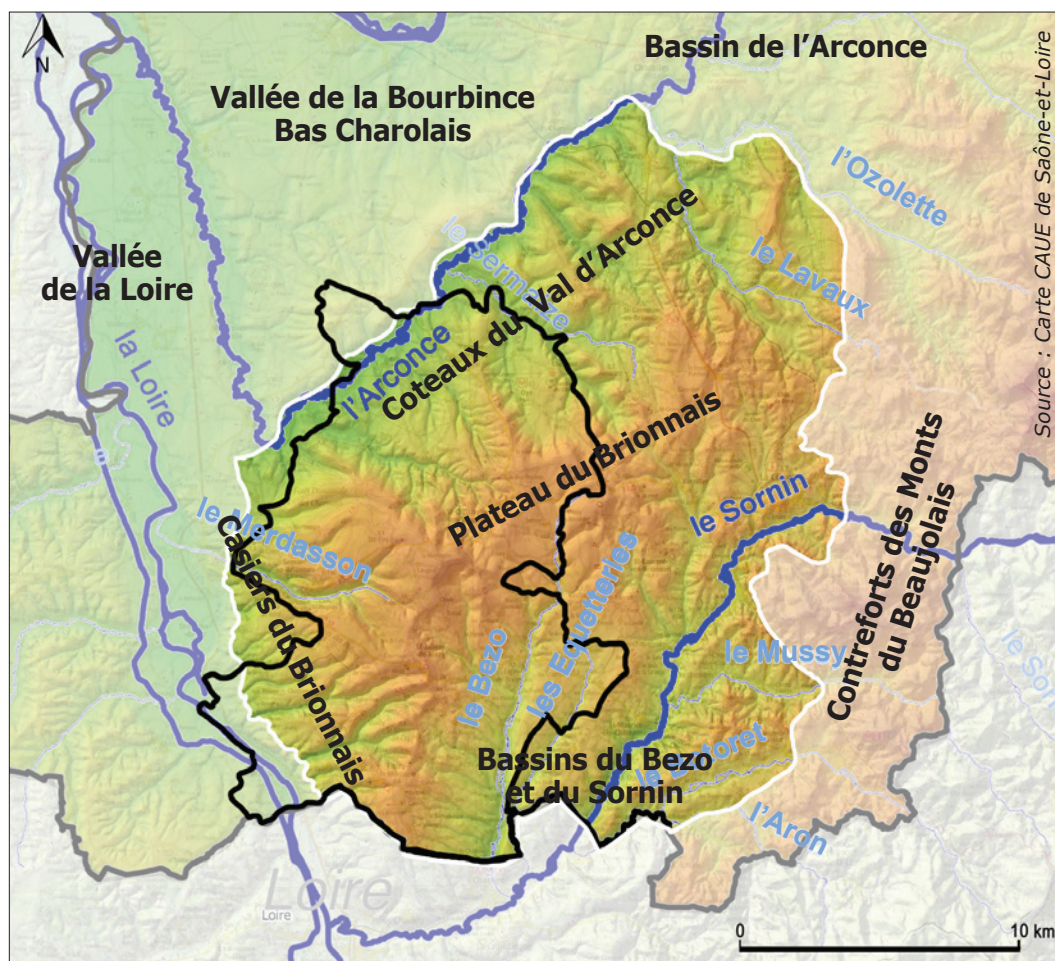
Les villages de caractère, environnés de murs de pierre sèche, l'habitat dispersé des belles fermes d'embouche, les églises romanes, les châteaux disséminés dans la campagne... façonnent un territoire habité fortement intéressant pour son architecture, les nuances de la pierre et les ambiances différentes au fil des villages et des vallons...



Relief, hydrographie, et principales entités paysagères

— Limite de l'unité paysagère "plateau du Brionnais" définie dans l'Atlas des paysages de Saône-et-Loire

— Limite de la CC



La présence de l'eau

L'eau dans le sous-sol est très présente. Cette région est bien arrosée, adossée aux monts du Haut Beaujolais situés plus à l'est. D'autre part, la succession stratigraphique de couches peu épaisses et à tour de rôle perméables (grès, calcaire, granite, colluvions...) et imperméables (argiles, marnes, argiles d'altération) permet l'occurrence d'une multitude de sources, véritables résurgences au printemps (lieux dits les Brosses), et d'implantation de crots (petites mares dans les prés, souvent situées sur les mêmes couches géologiques). Les argiles et les marnes gardent une certaine humidité tout au long de l'année en dessous de 40 cm de profondeur.*

L'eau, bien précieux, a été captée, canalisée, maîtrisée : rigoles, fossés, canaux, mares ou crots empierrés, lavoirs, fontaine, réservoirs... traduisent une utilisation ancienne de l'eau pour l'agriculture, la vie domestique, l'élevage et l'industrie.



Oyé



Saint-Julien-de-Jonzy

* Extrait de *Définition géologique du terroir : exemple de l'AOC "Bœuf de Charolles"* et du Brionnais, *Le goût des gryphées arquées dans l'assiette*, Frédéric Gaudry



Varenne-l'Arconce

Points de vue, perceptions

Les variations du relief offrent des perceptions sans cesse renouvelées : du point de vue en belvédère aux vastes horizons, à des vues très cadrées dans le creux des vallons. Les ouvrages de petit patrimoine, accompagnant des points clés comme les carrefours, les entrées ou les abords de village, les routes ou les chemins... constituent à la fois de véritables points de repère dans le grand paysage, mais également bénéficient de vues intéressantes sur le paysage alentour.

Le petit patrimoine constitue ainsi une clé d'entrée intéressante pour la découverte et la compréhension du territoire.

Les vues sont souvent possibles depuis les villages, cadrées par des murs ou les maisons : chemin de ronde, parvis d'une église, ruelles soulignant une perspective...

Les petites routes sur les lignes de crête ou les flancs de coteaux constituent des itinéraires de découverte du paysage privilégiés pour les beaux points de vue offerts, souvent rythmés par les croix de chemin et les murs de clôture.



Les ouvrages de petit patrimoine participent à la mise en scène du paysage et des villages : murs confortant les perspectives, pigeonnier ou élément haut cadrant les vues, etc.





Le petit patrimoine à l'échelle intercommunale

Grandes thématiques

Sur l'ensemble du territoire, **508 ouvrages** ont été repérés, 391 décrits.

Les **ouvrages religieux** sont les plus représentés avec 181 éléments répartis sur l'ensemble du territoire, dont 12 chapelles.

Les **ouvrages liés à l'eau** jalonnent le territoire avec 133 éléments : puits, bassins, crots, lavoirs... Les puits et les crots n'ont bien entendu pas été repérés de façon systématique.

De très nombreux **ouvrages relatifs à l'organisation de l'espace** existent : murs, porches, portails... Certains éléments représentatifs ont été photographiés et cartographiés.

34 **ouvrages liés aux activités** (fours, cabanes de vigne, poids publics...) ont été recensés, le repérage des cabanes de vigne n'étant pas exhaustif.

Semur-en-Brionnais et Oyé sont deux communes extrêmement riches en ouvrages.

Les repérages ont permis de mettre en évidence des **thématiques récurrentes**, pouvant former un fil conducteur entre les communes. Elles pourraient servir de support pour des circuits de promenade, des manifestations locales, la découverte du territoire..., affirmant une identité propre au territoire :

- Les ouvrages liés à la religion
- Les ouvrages liés à l'eau
- Les ouvrages liés aux activités agricoles
- Entre paysage et espaces publics
- Des ouvrages intéressants ou atypiques
- ...



Les ouvrages liés à la religion

Sur l'ensemble du territoire, de nombreuses **croix** ont été recensées, de facture généralement simple. **Ce sont le nombre et les circuits qu'ils balisent qui caractérisent les croix et calvaires du territoire, plus que leur intérêt architectural.** Quelques croix sont plus ouvragées, comme la croix en face de l'église à Sarry par exemple.

Certains ouvrages sont en très mauvais état, disparaissant sous la végétation, voire n'existent plus que partiellement (2 socles de croix ont été repérés). Une attention particulière devra être portée à leur nettoyage ou à l'entretien courant : un nettoyage doux devra être privilégié pour préserver les détails des ornements et inscriptions (éviter absolument l'utilisation de l'eau de Javel, du karcher...).

Les croix **marquent souvent des lieux particuliers** : carrefour de voies, place de village ou hameau, et profitent souvent de **points de vue privilégiés sur le grand paysage, tout en constituant des points de repère eux-mêmes.**



Sarry

Les **oratoires ou statues** sont peu nombreux et très modestes. Un oratoire imposant surplombe le paysage à Iguerande.



Fleury-la-Montagne



Iguerande



Oyé

Les 12 **chapelles** recensées sur le territoire sont d'architecture et d'implantation très différentes :

- très modestes ou petites mais très travaillées,
- massives ou très élancées,
- dans l'espace public, marquant l'angle de deux rues ou dans un espace dégagé, dans l'enceinte d'un cimetière
- dans une propriété privée.

Il en existe probablement d'autres liées aux propriétés privées importantes, parfois difficilement identifiables depuis l'espace public.

► Liste des chapelles recensées :

- Chapelle à Champagny (privée) à Fleury-la-Montagne
- Chapelle Saint-Claude à Fleury-la-Montagne
- Chapelle Saint-Joseph à Fleury-la-Montagne
- Chapelle du Parc Blettery (privée) à Iguerande
- Chapelle Saint-Amable à Ligny-en-Brionnais
- Chapelle des Molières (privée) à Saint-Bonnet-de-Cray
- Ancienne chapelle du château (privée) à Saint-Christophe-en-Brionnais
- Chapelle de Jonzy (privée) à Saint-Julien-de-Jonzy
- Chapelle de la Perrière à Semur-en-Brionnais
- Chapelle Saint-Martin la Vallée à Semur-en-Brionnais
- Chapelle de Montmegin à Semur-en-Brionnais
- Chapelle du cimetière à Semur-en-Brionnais.



Ligny-en-Brionnais



Semur-en-Brionnais



Fleury-la-Montagne



Saint-Bonnet-de-Cray



Fleury-la-Montagne

Les ouvrages liés à l'eau

Les ouvrages liés à la présence de l'eau, récurrente sur le territoire, sont très nombreux. Ils sont relatifs :

- aux **activités domestiques** : puits, lavoirs, pompes...
- aux **activités agricoles** : puits, crots, retenues d'eau...
- aux **déplacements** : passerelles piétonnes, ponts...

Les **puits**, très nombreux, sont présents dans les bourgs mais sont aussi isolés dans les prés ou en bord de route. Ces ouvrages sont de facture modeste.

→ *Il est important de prendre conscience de la valeur de ce patrimoine et éviter leur démolition.*

Les **lavoirs** sont nombreux, même à l'extérieur des villages, dans des lieux isolés. Ils sont judicieusement implantés par rapport au chemin de l'eau, à la topographie, ils aident à lire la géographie des lieux (voir page 32).

Certains sont très sobres, à un ou deux pans de toiture, d'autres sont plus travaillés, voire accompagnés de murs : piliers en pierre de taille, niches intérieures, murets de pierres...



Briant



28 08 2016
Oyé

Quel que soit leur emplacement, **les lavoirs créent bien souvent de véritables lieux, à l'intérieur ou à l'extérieur du village.** Ces ouvrages liés à l'eau constituaient de **véritables points de rencontre et de vie** dans les bourgs et hameaux.

Les lavoirs n'ont plus le même rôle central qu'autrefois. Leur état, leur nouvel usage dépendent de leur localisation, de la sensibilité et des volontés des élus et des habitants. Ainsi, certains éléments sont très abîmés et envahis par la végétation, d'autres ont trouvé d'autres usages (garage, atelier communal, stockage...) ou conservé leur rôle premier mais de manière ponctuelle : on vient laver, rincer au lavoir ou à la fontaine des objets encombrants ou trop sales pour être lavés chez soi. Dans les bourgs, les ouvrages font plus facilement l'objet de réhabilitation. Parfois, ils constituent des lieux de rencontre, de discussion, si un banc a été installé, si l'élément est toujours en eau ou s'il a été réhabilité. La question de l'**usage et du sens** est primordiale et devra se poser pour tout projet de valorisation.

Aucun lavoir n'a été repéré sur les communes de Fleury-la-Montagne, Ligny-en-Brionnais, Mailly, et Saint-Bonnet-de-Cray.



Briant

Typologie de lavoirs sur le territoire

Certains ouvrages peuvent correspondre à plusieurs types. Il a été choisi de leur attribuer le plus caractéristique.

► Lavoirs couverts à quatre pans

- lavoir de Jonzy à Saint-Julien-de-Jonzy



► Lavoirs couverts à deux pans

- lavoir du Gour à Cheval à Iguerande
- lavoir du Bois Joanin à Iguerande
- lavoir de la Sourde à Iguerande
- lavoir de Font Renaud à Iguerande
- lavoir du bourg à Sainte-Foy
- lavoir de l'Étang à Saint-Julien-de-Jonzy
- lavoir de Fontenaille à Saint-Julien-de-Jonzy
- lavoir de Fontvielle à Saint-Julien-de-Jonzy
- lavoir de Chérue à Varenne l'Arconce
- lavoir des Hayes à Varenne l'Arconce
- lavoir de Chaumont à Oyé
- lavoir d'Orval à Oyé
- lavoir des Circauds à Oyé
- lavoir de Sancenay à Oyé
- lavoir de Daron à Oyé
- lavoir du carrefour des Croix à Semur-en-Brionnais
- lavoir du chemin Saint-Martin (13) à Semur-en-B.
- lavoir du chemin Saint-Martin (20) à Semur-en-B.
- lavoir de la Fredelière à Semur-en-Brionnais
- lavoir de Montmegin à Semur-en-Brionnais



► Lavoirs couverts à un pan de toiture

- lavoir de la Font Saugeon à Briant
- lavoir Chétal à Briant
- lavoir du Cray à Briant
- lavoir de la Noirie à Briant
- lavoir de Charency à Iguerande
- lavoir de Fond Buisson à Iguerande
- lavoir des Solins à Saint-Christophe-en-Brionnais
- lavoir des Riaux à Saint-Christophe-en-Brionnais
- lavoir de Fontgain à Sainte-Foy
- lavoir de Heurgues à Sainte-Foy
- lavoir place de la Fontaine à Oyé
- lavoir direction de La Clayette à Oyé
- lavoir du Fragne à Oyé



► Lavoirs de plein air

- lavoir de la Font qui pleut à Iguerande
- lavoir au nord du bourg de Sarry
- lavoir de Cherancre à Saint-Didier-en-Brionnais
- lavoir des Lissards à Oyé

► Lavoir transformé

- lavoir des Rues à Oyé.



Les **ponts** constituent des ouvrages d'art qui dépassent la terminologie de "petit patrimoine". S'ils ont été cités dans certaines communes, les descriptions restent succinctes.

Les **passerelles piétonnes** constituent souvent des lieux remplis de charme. Ces ouvrages en pierre ou en bois, fragiles et encore praticables, perdraient certainement de leur intérêt et de leur légèreté s'ils étaient repris pour être aux normes actuelles... Attention de ne pas trop en faire dans la mise en valeur et pour l'aménagement des abords.



Les ouvrages liés aux activités agricoles

Il existe une grande cohérence à l'échelle du territoire dans la présence des ouvrages liés aux activités agricoles passées et actuelles. Cette catégorie d'ouvrages est la plus représentée et la plus variée.

Les ouvrages liés à l'élevage bovin

Les **murs** clôturent les parcelles, souvent à proximité des entités bâties, bourgs ou propriétés agricoles. Une grande diversité de facture est observée sur le territoire, en terme de **technique constructive** (pierres sèches ou maçonnées), de **type et de couleur de pierre** (calcaire clair variant du jaune au rose, silex, présence de fossiles...), de **finition** (couronnement, hauteur).

Dans le grand paysage, les murs, associés aux haies, forment une trame particulièrement dense dans ce secteur du Brionnais et caractérisent ce territoire. Il est bien entendu difficile d'être exhaustif dans le repérage de ces ouvrages, très nombreux sur le territoire.

➔ *Il est important de préserver ces murs dans le paysage, «dans leurs caractéristiques propres».*

➔ *Un partage pourrait être réalisé avec le grand public autour de tous les bienfaits des murs de pierre sèche :*

- rôle de clôture,
- richesse dans le paysage,
- accueil d'une faune et d'une flore spécifiques, favorisant la fertilité des sols et l'équilibre biologique, créant ainsi un écosystème propice à l'agriculture,
- création d'un micro-climat en emmagasinant la chaleur et la restituant progressivement,
- image positive pour ce territoire, liée à l'élevage, etc.



Briant



Les **crots** sont parfois difficiles à repérer car souvent peu visibles depuis l'espace public ; il y a d'autre part peu de prise de conscience de la valeur de ces ouvrages. Certains sont au milieu de prés, très visibles, d'autres à proximité immédiate des entrées de prés, des chemins et parfois même des fermes. Utilisés par les animaux en pâture, ils sont encore souvent en activité.

Des **retenues d'eau** ont été recensées. Ces ouvrages présentent peu d'intérêt en terme de qualité architecturale. Cependant, elles restent témoins de pratiques agricoles liées à l'inondation des prairies.





Saint-Didier-en-Brionnais

Quelques **barrières** à bascule anciennes, dites «à gros cul», ont été préservées. Elles sont très visibles et forment avec les murs des ensembles vernaculaires de qualité.

➔ Ces barrières sont peu nombreuses. Elles sont à préserver absolument, à mettre en valeur.



Oyé

Les **poids publics** sont généralement situés sur les places de village, anciens champs de foire. Les mises en valeur et réhabilitations de ces ouvrages, à la fois complexes et modestes, sont très inégales. Dans la valorisation de ces ouvrages, il est important de prendre en compte à la fois :

- les différents éléments constitutifs : outils de pesée / bâtiment / bascule / ouvrages attenants (grilles, bornes, murets...)
- l'ensemble de l'environnement attenant au poids public : limites de l'espace public, espaces de circulations automobile et piétonne, stationnement...



Ligny-en-Brionnais



Sainte-Foy

Quelques **meules** en pierre ont été recensées. Elles ont souvent été déplacées de leur emplacement d'origine. Seuls certains éléments des meules subsistent.



Les **fours à chaux** de Semur ont été relevés, mais d'autres existent. La chaux produite dans ces fours était dispersée dans les prés.

Les ouvrages liés aux grandes propriétés - **entrées monumentales**, poteaux, grilles, **pigeonniers**... -, au caractère souvent ostentatoire, montrent la prospérité des éleveurs du territoire aux XIX^e et XX^e siècles. À ce titre, ces éléments sont directement liés à l'activité agricole.



➔ La plupart de ces ouvrages sont privés, les collectivités n'ont ainsi aucune maîtrise sur la pérennité, la réhabilitation ou la mise en valeur de ces éléments. Les seuls outils d'intervention sont la **sensibilisation** auprès des habitants et la **réglementation** dans le cadre du PLUi.

➔ Par leur multiplicité, **ces ouvrages participent fortement à l'organisation de l'espace et du paysage, en lien évident avec l'élevage bovin** ; ils sont à ce titre démonstratifs dans le cadre de la candidature Unesco. Certains lieux proposent une vision d'ensemble intéressante sur les différents éléments constitutifs emblématiques liés à l'élevage (ensembles bâtis autour de fermes d'embouche importantes ou ensembles paysagers liés au bocage) et sont à préserver.

➔ **Le développement de circuits touristiques liés à la lecture du paysage façonné par l'activité d'élevage** pourrait prendre appui sur ces multiples éléments, en complément des centres d'intérêts développés autour de l'élevage : marché au cadran de Saint-Christophe, Maison du Charolais...

Les ouvrages liés à l'activité viticole

Les **murs** marquent surtout la limite sur rue ou chemin, principalement en haut de coteau. Certains sont en soutènement de terrasses, anciennement occupées par les vignes. Des entrées de clos soulignent certains murs, souvent en mauvais état.

Les **cabanes de vignes** sont nombreuses sur les secteurs anciennement viticoles, à Mailly, Iguerande, Saint-Julien-de-Jonzy, Semur-en-Brionnais. Il en existait probablement sur les communes limitrophes traduisant la polyculture ; elles ont soit disparu, soit été non recensées car situées sur des terrains privés. Ce sont des ouvrages privés, très mal entretenus, voire en péril.

Certains ouvrages ont fait l'objet d'un soin particulier lors de leur construction : murs en pierre, chaînages d'angle, encadrements des ouvertures en pierre...

Elles sont implantées soit :

- en bordure de voie, en continuité d'un linéaire de mur, en limite de propriété ;
- de façon isolée dans le creux d'un vallon ou à flanc de coteau.

➔ *Ces cabanes de vignes constituent des témoins de l'activité viticole quasi disparue. Certaines jouent le rôle de points de repère dans le paysage. Ces éléments doivent être préservés, dans le respect de leurs caractéristiques originelles, sans dénaturer l'environnement proche (accès, réseaux...).*

De **petits édicules** (abris des ouvriers agricoles ? Maison du «pauvre») sont souvent visibles sur rue, en limite de propriétés importantes.

Certains ouvrages ont fait l'objet d'un soin particulier lors de leur construction : chaînages d'angle, encadrements des ouvertures en pierre, couvertures 4 pans en petites tuiles plates, plan de construction carré...

➔ *L'implantation et le soin apportés à ces dépendances peuvent inspirer la réglementation pour de futures constructions.*



Oyé



Iguerande



Fleury-la-Montagne



Sainte-Foy



Iguerande



Saint-Julien-de-Jonzy



Saint-Julien-de-Jonzy



Mailly



Semur-en-Brionnais



Oyé



Iguerande



Sarry



Oyé



Oyé



Saint-Christophe-en Brionnais

Un lien permanent avec le paysage et les espaces publics

Paysage et petit patrimoine

- **Points de repère et découverte du paysage**

Des ouvrages implantés sur des lignes de crête ou sur des points hauts servent de point de repère et permettent d’embrasser le paysage.

- **Une meilleure lecture de la géographie**

Certaines constructions révèlent ou soulignent la géographie du lieu : relief, chemin de l’eau... et créent souvent des lieux charmants !

- **Un appui pour l’organisation de l’espace**

D’autres confortent l’organisation de l’espace : lecture d’un carrefour, structuration d’une place, accompagnement du tracé des chemins...



La chapelle Saint-Martin est visible depuis de nombreux lieux, point de repère et prétexte à comprendre la géographie si particulière de la vallée du Merdasson.

Ce lavoir souligne la présence du petit vallon et du chemin de l’eau...



➔ Il est ainsi important de ne pas prendre en considération uniquement l'ouvrage lors de la mise en valeur mais bien l'ensemble de l'espace environnant et s'interroger sur les perceptions lointaines que l'on a de l'ouvrage. Certains lieux mériteraient des aménagements simples pour conforter leur rôle de repère, à l'échelle des ouvrages présents : un grand arbre derrière une croix par exemple.

➔ Ces lieux peuvent servir d'appui pour des circuits touristiques, des lectures de paysage afin de comprendre l'organisation du territoire, des villages entre eux et les interactions entre activités locales et paysage.

➔ Ces lieux sont propices à des haltes ou peuvent également servir de jalonnement lors de randonnées.

➔ Une vision cartographique intercommunale permettrait de mettre en évidence des co-visibilités intéressantes entre plusieurs communes, notamment le long des lignes de crêtes.



La croix constitue ici un repère dans la randonnée.



Murs, limites de parcelles, regard guidé par murs et arbres vers le paysage en fond de plan.

Perspective vers le grand paysage soulignée par les murs et l'orientation du bâti, miroir d'eau à l'échelle du paysage !



Le mur de pierre souligne ici la présence d'un chemin d'accès. Des vignes existaient probablement ici, avec pour vestige une entrée de clos discrète.





Sainte-Foy



Saint-Bonnet-de-Cray

Espace public et petit patrimoine

• Les croix dans les carrefours

Véritables points de repère, les croix marquent souvent un croisement de voie et sont visibles de loin dans les hameaux et dans les villages.

• Des «accroches» sur rue

À l'approche des bourgs, les murs offrent une graduation entre l'extérieur et l'intérieur du bourg en accentuant l'impression de densité notamment par leur hauteur et leur facture (plus de murs maçonnés en cœur de bourg qu'en périphérie de prés).

Dans les bourgs et les hameaux, les murs participent à l'organisation de l'espace, marquent les limites entre espaces publics et espaces privés, cadrent les rues, ruelles, chemins et places et accentuent par contraste les ouvertures et percées vers le paysage.

Les murs servent d'accroche sur rue, complétés par les portails, pigeonniers, maisons de gardien, chapelles, abris ouvriers...

Ces constructions privées créent des accroches physiques et/ou visuelles à la rue, rythment et cadrent les vues, et influencent donc la perception de l'espace public.

• Les bascules, lavoirs... des anciens lieux de vie des villages

Les ouvrages liés à la vie dans les villages créent souvent de véritables lieux, au-delà de l'élément construit lui-même : placette, espace enherbé en retrait, emplacement privilégié par rapport à la route d'accès... Même si ces usages ont parfois disparu, il s'agit aujourd'hui de pérenniser ces «espaces tampons», indissociables des ouvrages, en leur retrouvant parfois une vocation ou un traitement affirmant le caractère champêtre des villages.



Fleury-la-Montagne



Fleury-la-Montagne



Mailly



Ligny-en-Brionnais



Varenne-l'Arconce



Varenne-l'Arconce



Varenne-l'Arconce



Semur-en-Brionnais

CAUE 71



Oyé



Fleury-la-Montagne

CAUE 71

Des ouvrages intéressants et atypiques à l'échelle communautaire

Ces ouvrages ont été relevés soit parce qu'ils constituent des ensembles intéressants soit parce qu'ils sont particuliers et uniques au regard des autres ouvrages par leur typologie ou leur fonction :

- Ensemble vers l'ancien château Sainte-Colombe (murs, soutènement, lavoir, portail, pigeonnier, vue) à Sarry
- Pigeonnier au hameau du Magny à Sarry
- Pont à la sortie du village à Sarry
- L'Orangerie à Iguerande
- Place du bourg ancien : église, murets, croix, à Iguerande
- Troix croix (mais à mettre en valeur) + bascule, à Ligny-en-Brionnais
- Pont, route du palais à Mailly
- Ensemble lavoir, puits, croix à Oyé
- Chapelle des Molières à Saint-Bonnet
- Ensemble de Jonzy : chapelle pigeonnier grilles... à Saint-Julien-de-Jonzy
- Pompe à balancier à Semur-en-Brionnais
- Ensemble du lavoir et des croix au carrefour des Croix à Semur-en-Brionnais
- Pigeonnier du château des Croix à Semur-en-Brionnais
- Maison du gardien, entrée du château de la Vallée à Semur-en-Brionnais
- Enseignes peintes et cadran solaire à Semur-en-Brionnais
- Grenier à sel à Semur-en-Brionnais
- Bâtiment des thermes à Saint-Christophe-en-Brionnais
- Barrière à balancier à Saint Didier & Oyé
- Portes d'entrée de village à Semur-en-Brionnais (porte au Vau, chemin de ronde) et à Varenne-l'Arconce
- Les ensembles aux abords des châteaux ou des grandes fermes : murs d'enceinte, porches ou portes d'entrées monumentales, grilles, pigeonniers, petites dépendances...





Saint-Bonnet-de-Cray



Saint-Julien-de-Jonzy



Porte au Vau à Semur-en-Brionnais



Ligny-en-Brionnais



*Ensemble vers l'ancien château
Sainte-Colombe à Sarry*



Saint-Christophe-en-Brionnais



Varenne l'Arconce



Saint-Christophe-en-Brionnais



Pistes de travail pour aller plus loin

Des enjeux généraux de valorisation

Le patrimoine public de nos communes rurales est d'une grande richesse. Il constitue un support de choix pour des activités culturelles et touristiques et donne du sens au cadre de vie de la population locale.

Sa valorisation permet de :

Préserver le cadre de vie

Le petit patrimoine fait appel aux **matériaux locaux** et à leurs **techniques de mise en œuvre traditionnelles et locales**. Les formes architecturales sont adaptées au **climat local et aux modes de vie**, et **en harmonie avec le paysage** (couleur des pierres et des enduits, volumétrie des constructions, intégration au paysage...). Ainsi, attirer l'attention sur l'importance du paysage depuis certains édifices ou l'emplacement si judicieusement choisi de l'élément de petit patrimoine, peut permettre de **faire redécouvrir aux habitants la qualité de leur cadre de vie**.

Conserver la mémoire

Le petit patrimoine témoigne de l'**histoire locale**, des **savoir-faire** et des **techniques**, des modes de vie et de pensée, et de leurs évolutions. Il peut aider les jeunes générations (en particulier les scolaires) à percevoir les mutations de la société de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

Grâce à lui, nouveaux habitants, propriétaires de résidences secondaires et touristes de passage peuvent accéder à une part de la mémoire collective et s'intégrer ainsi davantage à la communauté locale.

Construire une identité

Le petit patrimoine participe à la **particularité** de nos campagnes : si les grandes familles de bâtiments se retrouvent partout (chapelles, lavoirs, croix, pigeonniers...), leurs **formes** et les **matériaux** utilisés varient selon le territoire. Ce patrimoine intéresse des personnes aux motivations différentes : les habitants y trouvent une expression de leur identité propre ; les touristes apprécient ses spécificités et le perçoivent en comparaison avec ce qu'ils connaissent dans leurs propres régions (similitudes / différences / permanences).

Au-delà du respect du paysage, l'enjeu est bien sûr de permettre aux populations de **se fédérer autour d'une identité sans pour autant tomber dans un repli identitaire**.

Contribuer au développement du territoire

Il ne s'agit pas de figer l'espace rural dans une vision nostalgique et idéalisée de ce qu'il était au début du XX^e siècle.

La restauration du petit patrimoine ne suffit pas à développer la dimension touristique d'un village ou d'un territoire mais y participe si elle s'inscrit dans un **projet global de valorisation**, si possible à l'échelle intercommunale. Un bourg bien aménagé, aux édifices entretenus, invite davantage le touriste à la visite et le futur habitant à s'installer et à s'impliquer dans la vie locale.

(Éléments issus du document "Passé simple, restaurer le patrimoine rural non protégé" Conseil général de Côte d'Or).

Participer aux retombées économiques et sociales

Les éléments de petit patrimoine peuvent participer à la revalorisation culturelle et économique d'un territoire :

- dépenses des visiteurs chez les prestataires touristiques du territoire, achats de produits et de services sur le territoire, potentiels emplois créés,
- retombées sur la **dynamique locale** avec une plus grande attractivité du territoire, un enrichissement de l'offre touristique et culturelle, des gains en terme d'image,
- facilitation de la **mobilisation des acteurs** et de la mise en réseau, meilleure perception de leur territoire par les habitants, contribution à l'affirmation de l'identité territoriale... Initier un élan vers un projet commun.

Dans un souci d'efficacité, de partage des bonnes pratiques et de cohérence territoriale, il est indispensable de **mettre en place des actions à différentes échelles**, et que certaines de ces actions soient impulsées à l'échelle intercommunale pour être ensuite relayées par les communes, les associations et les bénévoles.



Des ouvrages en péril

Certains éléments repérés nécessitent une intervention assez urgente. Il semblait important de les mettre en évidence, en dehors de tout projet global de valorisation.

De nombreux ouvrages sont privés, il est donc difficile d'avoir la maîtrise de la réhabilitation. Toutefois certains ouvrages sont vraiment très intéressants et atypiques, tels que le vestige thermal à Saint-Christophe-en-Brionnais ou l'orangerie à Iguerande.

D'autres ouvrages sont publics ; leur réhabilitation pourrait montrer l'exemple et créer un effet d'entraînement.



Ancienne orangerie à Iguerande



Vestige thermal à St-Christophe

Liste des ouvrages repérés sur lesquels il est urgent d'intervenir

Certains menacent déjà ruine. Les numéros correspondent aux numéros des ouvrages des fiches dans l'inventaire.

- Croix à Chétal 8, reprise du soubassement à Briant
- Lavoir du Cray 13 (privé) à Briant
- Orangerie 4 (privée) à Iguerande
- Chapelle du parc Blettery 29 (privée ?) à Iguerande
- Lavoir Gour à Cheval 40 (privé) à Iguerande
- Lavoir à Charrency 43 (privé) à Iguerande
- Cabanes de vigne 5 / 7 (privées) (enlever la végétation) à Iguerande
- Croix de chemin 5, socle et assise très abîmés à Mailly
- Cabane de vigne 18 (privée) à Mailly
- Bâtiment de la source 13 (privé) à St Christophe-en-Brionnais
- Croix 8 (propriété nc), envahie par la végétation à Saint-Bonnet-de-Cray
- Chapelle des Molières 9 (privée), toiture à reprendre rapidement ? à Saint-Bonnet-de-Cray
- Puits Vermont 26 (privé), envahi par la végétation à Saint-Bonnet-de-Cray
- Cabane de vigne 33 (privée) à Saint-Julien-de-Jonzy
- Lavoir à Orval 24 à Oyé
- Puits 27 à Oyé
- Entrée de clos 31 (privée) à Oyé
- Lavoir de Sancenay 67 (privé) à Oyé
- Cabane de vigne, chemin du Noye 49 (privée) à Oyé
- Puits à Chaumont 74 à Oyé
- Cabanes de vignes (privées) 43 / 44 / 46 / 47 à Semur-en-Brionnais
- Lavoir de Chérue 14 (privé) à Varenne-l'Arconce
- Lavoir des Hayes 18 (privé) à Varenne-l'Arconce



*Lavoir du Gour à Cheval
à Igüerande.*



*Lavoir de Chérue
à Varenne l'Arconce*



*Cabane de vigne
à Igüerande*



Croix de Chétal à Briant



Chapelle à Igüerande

Un entretien courant à assurer

Un entretien régulier permet d'éviter les dégradations importantes et donc les réhabilitations lourdes. Une attention particulière et régulière permet bien souvent de déceler de petits travaux à réaliser...

Ainsi sont nécessaires annuellement : la vérification des couvertures, l'élimination de la végétation ayant pris assise sur l'ouvrage et la taille de la végétation environnante, le brossage doux des ouvrages de pierre, la vérification des scellements des barreaudages et grilles de protection.

Parallèlement, une réfection des peintures sur les éléments menuisés et les ferronneries est à prescrire tous les 3 à 5 ans suivant l'exposition des ouvrages, tout comme le curage des lavoirs.

De manière générale, l'entretien des ouvrages pourrait être assuré par une personne qualifiée à l'échelle intercommunale.



Puits à Oyé



Ruins à Saint-Bonnet-de-Cray

Des mises en valeur réussies

Pour sensibiliser tous les publics, il est précieux de pouvoir s'appuyer sur des démarches et des réalisations locales réussies : partage d'expériences, partage de référence, visites commentées, chantiers en cours...

Voici quelques références repérées sur le territoire, qui nous semblent intéressantes à partager :

- Oratoire 29 / Chapelle St Claude 30 à Fleury
- La croix 31 et la place de l'église à Iguerande
- Chapelle de Saint Amable 6 à Ligny
- Pont 10 à la sortie du village à Sarry
- Croix 4 / Murs à l'entrée du village à Saint-Didier
- Pigeonnier Croix Rousse 21 à Saint-Bonnet
- Pigeonnier de la mairie 34 à Saint-Bonnet
- Lavoir 16 et puits 17 à Oyé

Il serait aussi intéressant de **partager des références et les savoir-faire** avec les associations locales telles que l'Association de sauvegarde du patrimoine paysager du Charolais-Brionnais, l'Agence du Patrimoine, des organismes de financement tels que la Fondation du Patrimoine, et des artisans locaux.



L'aménagement des espaces publics

Bien souvent, un aménagement simple permet de mettre en valeur un élément particulier de petit patrimoine, sans même intervenir sur l'ouvrage. À proximité des voies de circulation, des places de bourgs..., l'enrobé est trop présent. Il est indispensable d'asseoir le pied des ouvrages avec des matériaux valorisants, et ce proportionnellement à leur importance : empierrement, herbe...

L'espace public permet ainsi de créer ou de renforcer un véritable lieu, tout en s'appuyant sur les éléments existants. De l'herbe juste fauchée, un pavage (même avec de l'herbe !), des plantes tapissantes... participent à la qualité des lieux !

La composition des espaces peut s'inspirer de l'organisation et de la mise en œuvre des ouvrages existants afin de reproduire l'intelligence constructive de ces éléments (voir fiche de recommandations relative aux abords des ouvrages).



Pistes pour la prise en compte du petit patrimoine dans le PLUi

L'élaboration du PLUi de la communauté de communes est en cours. Ce document d'urbanisme constitue l'opportunité de considérer l'importance du petit patrimoine sur le territoire. Ainsi, plusieurs axes nous semblent importants à développer :

→ la localisation de l'ensemble des ouvrages,

- ouvrages de petit patrimoine recensés et repérés sur les cartes
- ouvrages intéressants d'un point de vue paysager (murs en entrée de village, devant des points de vue intéressants...)
- ouvrages intéressants ou atypiques à l'échelle de la CC, etc.

et une notification stipulant leur préservation.

→ la localisation des éléments remarquables,

adjointe à **une réglementation** précisant les **évolutions d'usage** possibles et donc les **évolutions architecturales et paysagères** permises, notamment pour les cabanes de vignes, les lavoirs, les petits édifices... et un **zonage fin** en lien avec leur localisation, leur dimension et leurs caractéristiques architecturales.

→ des prescriptions architecturales et paysagères spécifiques pour les éléments de petit patrimoine

visant la réhabilitation des ouvrages de façon respectueuse : murs, cabanes de vigne, puits...

→ des éléments réglementaires

pour les nouvelles constructions, inspirés des caractéristiques des éléments bâtis :

Suivant certains périmètres, imposer des accroches sur rue pour les nouvelles constructions ou les nouveaux aménagements, en s'inspirant de la constitution des espaces publics et de l'implantation des murs, des porches, des petites dépendances à l'angle des propriétés, etc.

Pour cela, différents **outils réglementaires** sont précieux :

- **la définition fine des zones** (ZN, ZA...), suivant notamment les enjeux des couronnes des bourgs/hameaux, la préservation des cônes de vue, des silhouettes des villages, etc.

• l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - Art. 81

"Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres."



Sainte-Foy



Extension à Sennecey-le-Grand
C-H. Tachon, architecte

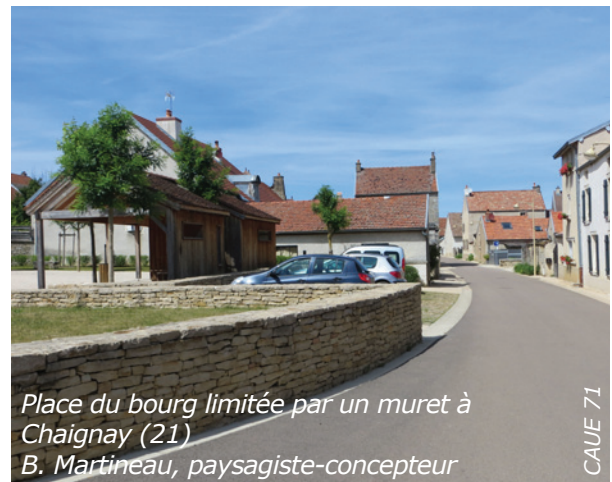
CAUE 71

Bâtiments et murets limitent l'espace public, marquent l'angle...



Extension à Bezornay
L. Forest, architecte

CAUE 71



Place du bourg limitée par un muret à
Chaignay (21)
B. Martineau, paysagiste-concepteur

CAUE 71



Maison avec façade alignée sur
rue à Mancey
K. Rattez, architecte

CAUE 71



Alignements sur rue à Charnay-les-Mâcon

CAUE 71

*Exemples de constructions et d'aménagement
contemporains prenant appui sur des murs de pierre
et suivant des alignements.
Exemples en Côte d'Or et en Saône-et-Loire*

- **l'article L151-23 du Code de l'urbanisme**

Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 81

"Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.

Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent."

Cet article pourrait être adapté à la préservation des murs, mares et crots...

- **les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** sectorielles ou thématiques, à vocation patrimoniale

Article R151-7

Créé par Décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 - art.

"Les orientations d'aménagement et de programmation peuvent comprendre des dispositions portant sur la conservation, la mise en valeur ou la requalification des éléments de paysage, quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs qu'elles ont identifiés et localisés pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment dans les zones urbaines réglementées en application de l'article R. 151-19."



Alignement de pignons et des murets sur rue, implantation, organisation des bâtiments entre eux... autant de sources d'inspiration... Oyé

Peuvent ainsi être listées les orientations de projet en lien avec le patrimoine.

Par exemple :

"prendre en compte les éléments de petit patrimoine identitaires tels que les lavoirs, murs, croix... dans la composition d'ensemble du projet..."

"dans les secteurs de vigilance, une exigence de qualité sera demandée dans ses dimensions paysagères, urbaines et architecturales. L'implantation, le gabarit et la gamme chromatique du bâti nouveau devront être choisis et justifiés en considération du bâti existant et de l'environnement."

- "préserver les éléments de petit patrimoine en place (murets de pierre, grilles, dépendances...) dans le futur projet"

- "réinterpréter les modèles d'implantation, d'organisation, d'alignement, les caractéristiques architecturales (volumes, détails de finition, couleurs...)..., trouvés sur le territoire."

• **les sites patrimoniaux remarquables (SPR)** unifient depuis la loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) les anciennes protections : secteurs sauvegardés aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), et zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Associés à un plan de mise en valeur, ils permettent de gérer les secteurs d'intérêt patrimonial.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Proteger-un-objet-un-immeuble-un-espace/Proteger-au-titre-des-sites-patrimoniaux-remarquables>

• **la création de périmètres délimités (ou intelligents) pour les monuments historiques**, adaptés au site concerné. Tout périmètre doit être redéfini avec l'architecte des bâtiments de France (ABF).

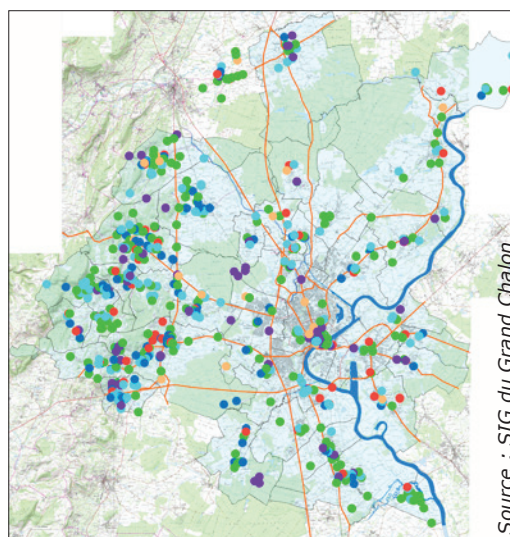
Des **outils de sensibilisation** peuvent également être adjoints au PLUi, tels que des chartes, des fiches de recommandations... Néanmoins, ils ne seront pas opposables.

Poursuivre l'inventaire et le suivi des ouvrages sur SIG

Il est important de poursuivre l'inventaire, car le relevé n'a pas été totalement homogène sur le territoire : 28 personnes différentes ont effectué ce relevé, apportant une attention, une passion et un questionnement différents suivant les types d'ouvrages. Certains éléments n'ont donc probablement pas été recensés. Ce travail devra être complété progressivement.

Il serait très précieux qu'une saisie soit effectuée sur un Système d'Information Géographique (SIG) afin de géolocaliser l'ensemble des ouvrages. Elle permettrait :

- une analyse thématique plus fine à l'échelle du territoire intercommunal et au-delà
- l'organisation et l'utilisation de circuits thématiques, ou de jeux type geocaching...
- la mise à jour simplifiée d'une base de données sur les ouvrages et leur état, etc.



Des circuits touristiques

La communauté de communes pourrait mettre en place ou compléter des **circuits** s'appuyant sur les thèmes développés précédemment, dans le cadre de sa compétence touristique. Ces circuits permettraient :

- d'animer les ouvrages de petit patrimoine
- de motiver les réhabilitations et d'argumenter le choix des ouvrages
- de souligner la cohérence qui existe entre les différents ouvrages à l'échelle du territoire
- de créer des événements, des manifestations autour du patrimoine
- de valoriser le territoire à travers son patrimoine.



"RandoCroquis" en Ardèche



Informier, fédérer, impliquer acteurs et partenaires

Dans les communes, les ouvrages de petit patrimoine privés sont parfois, voire souvent, plus nombreux que les ouvrages communaux. Il est indispensable de réaliser une **communication la plus large possible** autour du projet commun de préservation et de réhabilitation, dans les règles de l'art, pour partager avec le plus de citoyens possible et permettre l'adhésion de chacun. **L'idéal étant de porter et de motiver une dynamique locale, en montrant l'exemple.**

Sont proposées ci-après des actions pouvant être envisagées, appuyées de pistes de mise en œuvre :

Communiquer

- Communiquer autour d'un projet commun de valorisation du petit patrimoine
 - tenir tous les élus au courant de ce projet (toutes les commissions comprises)
 - impliquer et permettre aux services techniques/agents communaux de participer à ce projet
 - travailler de concert avec les associations de protection/restauration du patrimoine
 - diffuser les informations liées à l'inventaire du petit patrimoine auprès de tous les publics (articles dans le bulletin municipal, petite exposition...)
 - travailler sur la diffusion de l'information auprès des touristes, suivant différents supports (site internet, publications sur l'ensemble du territoire...) entre la communauté de communes, les communes et d'éventuels prestataires touristiques.

Sensibiliser

Dans un souci de cohérence à l'échelle de territoire, il semble indispensable de mettre en place une **campagne de sensibilisation** à l'échelle de la communauté de communes. Cette sensibilisation portera sur la qualité des ouvrages, leur intérêt, la réhabilitation dans les règles de l'art, auprès de tous les publics : agents communaux, bénévoles des associations, habitants, élus, etc. Elle peut prendre appui sur la mise en place de **chantiers exemplaires** sur des ouvrages publics, la **visite** de réalisations intéressantes, la **communication sur les bonnes pratiques**.

Les communes devront évidemment relayer cette sensibilisation à leur échelle, et par tous les moyens de communication qui leur appartiennent : bulletin municipal, site internet, organisation d'événements autour du petit patrimoine, intervention en milieu scolaire, alerte et/ou informations auprès des particuliers...



Les associations locales de patrimoine, les bénévoles, les écoles... constituent autant de relais possibles.

- **Sensibiliser le grand public, y compris en milieu scolaire, à la richesse du petit patrimoine**

- éditer et diffuser des documents de sensibilisation sur le petit patrimoine en général et sur son intérêt
- créer des manifestations thématiques autour du petit patrimoine
- organiser des expositions et des visites commentées
- organiser des ateliers d'information auprès des jeunes/scolaires, des jeux de pistes pour découvrir le patrimoine local...
- former les guides de pays

- **Sensibiliser aux méthodes de préservation et de restauration**

- éditer et diffuser des plaquettes ou des guides de recommandations techniques (entretien courant, techniques traditionnelles de restauration et de construction...)
- organiser des chantiers de nettoyage et de réhabilitation sur le patrimoine communal ("montrer l'exemple")
- mettre en place des chantiers-écoles pour le grand public



Porter/Motiver une dynamique locale

- Réhabiliter et mettre en valeur des ouvrages communaux pour inciter les particuliers à agir sur leur propre patrimoine
 - ➔ réhabilitations ponctuelles (agents communaux, professionnels d'entreprises, associations de réinsertion...)
 - ➔ chantiers de bénévoles sur plusieurs années le cas échéant...
- Solliciter le concours des habitants pour participer à des actions collectives
 - ➔ partage par les érudits locaux ou les personnes porteuses de la mémoire collective locale, des histoires et de l'histoire locale
 - ➔ opérations citoyennes ou de "nettoyage"
 - ➔ circuits découvertes (thématiques, rallye / jeu de pistes...)
 - ➔ expositions artistiques
 - ➔ visites commentées, théâtralisées, contées, animations festives...
 - ➔ souscriptions populaires...
- Partager les savoirs et savoir-faire
 - ➔ visites commentées des villages par des anciens, développer le "savoir-utile" lié aux murs pour la réhabilitation et la construction
 - ➔ organisation de demi-journées sur les techniques de pierre sèche ou d'enduits à la chaux grâce aux connaissances d'anciens et/ou d'artisans compétents

Former

- Permettre la formation de professionnels aux techniques traditionnelles de restauration
 - ➔ se rapprocher de structures ayant déjà mené cette expérience de formation (associations locales, professionnels de la pierre...)
 - ➔ établir un programme de formation sur les savoir-faire artisanaux concernant le petit patrimoine en pierre
 - ➔ mettre en place une formation aux métiers de la pierre sèche pour les artisans, les futurs agriculteurs (lycées agricoles, Maisons Rurales...)

Les acteurs du territoire

De nombreux acteurs sont concernés par les actions précédemment citées, tant pour leur participation, que pour l'émulation dans la valorisation du petit patrimoine :

- élus
- agents communaux
- habitants
- enfants, hors ou dans un cadre scolaire
- membres d'associations
- entreprises/artisans
- érudits locaux, anciens du village...

Des partenaires techniques

Les partenaires ci-après peuvent intervenir et participer aux diverses actions de valorisation du petit patrimoine, en tant que soutien technique, humain ou comme conseil.

- les associations locales de préservation et de restauration du patrimoine
- les établissements d'enseignement
- les archives départementales et municipales
pour retrouver photos et plans anciens des ouvrages
- les associations d'insertion
- les professionnels de la pierre sèche et notamment la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS)
*Informations sur: http://www.cma84.fr/espace_artisans/pierreseche1.html
www.cma84.fr rubrique "Espace Artisans" puis "Dossier pierre sèche"*
- Maisons Paysannes de France
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), service de l'architecte des bâtiments de France
pour des conseils sur les ouvrages classés ou inscrits, ou situés dans leur périmètre
- le CAUE...

Les partenaires financiers

Plusieurs partenaires sont susceptibles de participer financièrement à la valorisation du petit patrimoine. Les critères d'attribution sont spécifiques à chacun.

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour l'État
subvention au titre du patrimoine non inscrit et non protégé
- Conseil départemental
Volet culture et patrimoine
 1. Aide à la restauration des édifices protégés
 2. Aide à la restauration des immeubles ou immeubles par destination non protégés
 3. Aide au soutien d'actions patrimoniales
- Fondation du patrimoine
Cet organisme peut participer au financement et à la recherche de mécénat par le biais de différentes procédures : le label fiscal, la souscription, les conventions. Subventions et défiscalisation possibles
- Sauvegarde de l'art français
Subventions possibles pour la réhabilitation des chapelles et des églises.

Bibliographie

- **Définition géologique du terroir : exemple de l'AOC "Bœuf de Charolles" et du Brionnais, Le goût des gryphées arquées dans l'assiette**, Frédéric Gaudry
- **Diaporamas de présentation du diagnostic du PLUi de la CC du Canton de Semur en Brionnais**, Atelier du Triangle
- **Guide de valorisation du petit patrimoine sur le territoire du Grand Site Solutré-Pouilly-Vergisson**, CAUE de Saône-et-Loire, mai 2005
- **Inventaire des murets en pierre sèche sur le territoire d'étude de la candidature du Pays Charolais-Brionnais au patrimoine mondial de l'UNESCO**, Note de synthèse pour le Comité scientifique du 19 juin 2015, mise en forme par Dominique Fayard à partir des comptes rendus rédigés par Henri Bonnot, Catherine Marion et André Tuloup
- **La symbolique des calvaires et des croix**, d'après François Beauvy Docteur ès Lettres de l'Université de Paris X - Nanterre
- **La pierre des églises romanes du Brionnais : approvisionnement et mise en œuvre**, Anelise Nicolier
- **Le petit patrimoine rural**, Mairie 2000 en collaboration des services de l'AMF
- **Les carrières et les fours en Saône-et-Loire en 1847**, Philippe Griot, mars 2013
- **Liste des protections au titre des Monuments Historiques**, Ministère de la Culture et de la Communication, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Saône-et-Loire
- **Passé simple, restaurer le patrimoine rural non protégé**, Conseil général de Côte d'Or
- **Préserver et valoriser le petit patrimoine rural du Parc naturel régional de l'Avesnois, conseils et recommandations**, Parc naturel régional de l'Avesnois, 2005
- **Travaux préparatoires pour l'Atlas des paysages de Saône-et-Loire, le Brionnais**, Tatiana Boucher, CAUE de Saône-et-Loire

Novembre 2018

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot - 71300 Montceau-les-Mines - Tél. : 03 85 69 05 25 - Fax : 03 85 69 05 30

